



ÉDITORIAL, par François Rebsamen

Mais que nous cachent-ils ?

Les collectivités locales semblent être les grandes absentes des débats qui agitent les primaires de la droite et du centre. Absentes en apparence, car au gré des discours et interviews commence à se dessiner, en pointillé, l'avenir que prépare la droite pour nos collectivités.

Si la surenchère est manifestement de mise dans ce combat que se livrent les sept candidats à la candidature, la meilleure illustration en sont les chiffres de baisse de la dépense publique qui sont avancés. 80 milliards pour les uns, 110 milliards pour les autres... sans jamais dire clairement quelle sera la part de cette baisse qui sera assumée par les différents niveaux de collectivités territoriales. Mais une chose est acquise : la baisse des dotations aux collectivités sous le prochain quinquennat, en cas de victoire du candidat Les Républicains, sera sans commune mesure avec ce qui a été fait depuis 2012. Et pourtant, chacun sait combien l'effort demandé aux collectivités territoriales pour participer à la baisse des dépenses publiques a été lourd à mettre en œuvre. Des baisses de dotation que la droite n'a eu de cesse d'instrumentaliser pour justifier ses politiques de casse sociale dans les collectivités qu'elle dirige.



Pour faire face à ces nouvelles baisses, les candidats semblent d'accord sur un point : ce sera haro sur les fonctionnaires ! Remise en cause des effectifs, du temps de travail, de l'âge de départ à la retraite, du statut, tout y passe, au gré de mensonges éhontés, de caricatures déplacées, de raccourcis honteux. Des candidats n'hésitent pas à affirmer qu'ils gèleront les recrutements des collectivités, d'autres garantissent qu'ils imposeront aux collectivités le principe de feu la RGPP (révision générale des politiques publiques) en ne remplaçant pas, dans les collectivités, un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. C'est, sans l'assumer clairement, une incroyable remise en cause de la libre administration des collectivités territoriales. Un principe

constitutionnel, en France. Ces propositions, pour être mises en œuvre, nécessiteraient donc une modification de la Constitution et l'abandon de tous les acquis des lois de décentralisation, depuis 1982.

Les collectivités ont activement participé, depuis 2012, à la baisse du déficit public. Au-delà même de cet aspect financier, leurs compétences ont été réorganisées, leurs périmètres modifiés. Aujourd'hui, les collectivités territoriales ont surtout besoin de stabilité, c'est la demande unanime de tous les élus.

Ces propositions des candidats de droite doivent être connues, et dénoncées. Partout, sur nos territoires, nous devons interroger, publiquement, celles et ceux qui se sont engagés derrière tel ou tel candidat à la primaire de la droite. Et nous devons rappeler que ce programme, s'il venait à être mis en œuvre, amènerait à un terrible affaiblissement des missions de service public que nous portons pour nos concitoyens.

François Rebsamen,
maire et président du Grand Dijon,
président de la FNESR

Sommaire

▷ **En bref**

- L'installation de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales
- Marie-Noëlle Battistel, nouvelle présidente de l'ANEM

▷ **Maison des élus**

- Le Conseil national de la FNESR du 19 octobre

▷ **Politique**

- Primaires de la droite : les fonctionnaires ciblés

▷ **Mandats locaux**

- La 27^e Convention de l'Assemblée des communautés de France

▷ **Territoires**

- Couverture numérique : la plateforme France Mobile

▷ **L'élu de la semaine**

- Rudy Namur